



vices de procédure après une agression

Par **pins34**, le **11/04/2009 à 19:00**

bonjour ,j'aurais souhaité quelques explications sur les procédures à suivre après une agression.

je vous décrit les faits succinctement,suite à une agression caractérisé par un panneau de métal à 3 reprise sur la personne de mon père âgé de 62 ans qui est toujours hospitalisé suite à de multiples fractures du sinus,nez,crane qui nécessiteront peut être une opération maxillo-faciale et en attente des divers résultats tels que le scanner ou radio je suis dans l'expectative des façons de faire de la police nationale qui n'a pas interpellé (dans un premier temps ,après s'être rendu sur les lieux)l'agresseur.

il a fallu que j'agresse à mon tour l'agresseur pour qu'a m'a surprise on m'interpelle à moi et toujours pas à lui et comprenait mon état il aura fallu que je menace très fortement les forces de l'ordre pour qu'il nous embarque tous les deux.car j'ai requis que l'on lui fasses soit une prise de sang,un test salivaires pour le cannabis,un test d'alcoolémie...

en effet ce dernier est connu de leurs services pour des histoires de stupéfiants et pour son caractère violent

résultat rien de tout cela ,au contraire j'ai une plainte contre moi ;mais j'assume complètement ma réaction,et lui est libre comme l'air ,qqn peut-il m'éclairer sur les démarches à entreprendre et quel chef d'accusation peut-t on donner a un tel actes agression,homicide involontaire... et vers quel types d'avocats doit-ton se tourner
merci à vous